

Paradoxe! Après avoir décrié la commission de réflexion sur les réformes



Jean-Pierre Fabre

**JEAN-PIERRE FABRE APPELLE
SES MILITANTS À ALLER DIRE
LEURS EXIGENCES À LA
COMMISSION D'AWA NANA**

P.4

Johnson Kueku-Banka, DG CETEF

**« Donner de la visibilité
aux produits togolais et
accompagner le
gouvernement vers
plus de numérique »**



Johnson Kueku-Banka

N°539 du 11 Août 2017 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togoais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Pour tout renseignement,
information ou conseil

contacter le centre d'appel
au N° VERT

8201

* Disponible tous les jours et heures ouvrables



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Fin des assises du 16e forum sur AGOA

**LES PAYS ÉLIGIBLES
DU PROGRAMME
FONT DES
RECOMMANDATIONS
EN 04 POINTS**



**L'APRÈS 2025 DÉJÀ ENVISAGÉ PAR LE RÉSEAU DES
ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

P.3

**PROCESSUS DE TRANSFORMATION DU GROUPE
TOGO TELECOM**



La Ministre Cina Lawson

**« La mauvaise foi de
Mme Cina Lawson en
six (6) points »**

**RETOUR SUR UN PROCESSUS
BIAISÉ**

P.6

**Combat pour l'Alternance
Politique en 2015**

**INCOHÉRENCE,
INCOMPÉTENCE, MANQUE DE
VISION, JEAN-PIERRE FABRE
ET COMPAGNIE ONT
ENCORE ÉTALÉ LEUR NULLITÉ
EN FACE DU MONDE**

P.4



SOCIETE TOGOLAISE DES EAUX

Siège social : 53, Avenue de la Libération

B.P.: 1301 – Tél : (00228) 22 21 34 81- (00228) 22 21 34 95 – (00228) 22 21 59 63

- Fax : (00228) 22 21 46 13

LOME-TOGO

COMMUNIQUE 1

Dans le cadre de la remise à niveau de son réseau de distribution d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) organise, pour compter du 2 mai 2017, une vaste campagne de remplacement gratuit des compteurs bloqués ou illisibles dans la ville de Lomé et ses environs, première étape de l'opération.

À cet effet, elle invite tous les abonnés dont les compteurs sont défectueux à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour une prise en charge immédiate.

La TdE vous remercie d'avance pour l'accueil que vous voudriez bien réserver aux équipes chargées de la visite des installations.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie.

La Direction Générale

COMMUNIQUE 2

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre à **compter du 2 mai 2017**, à tous les nouveaux demandeurs de branchement sur toute l'étendue du territoire, la possibilité d'étaler le règlement des frais de branchement sur plusieurs mois **jusqu'au 31 décembre 2017**, date butoir de clôture des règlements.

Les personnes intéressées par cette offre sont invitées à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

COMMUNIQUE 3

Dans le souci de favoriser un meilleur accès au service d'eau potable, la Société Togolaise des Eaux (TdE) informe son aimable clientèle, qu'elle offre, à **compter du 2 mai 2017**, des facilités de règlement aux abonnés qui ont des arriérés de factures eau ou dont les compteurs d'eau ont été déposés ou suspendus pour leur permettre de reprendre leurs branchements.

Les abonnés concernés par cette disposition sont invités à se rapprocher de l'agence de leur zone de résidence pour les formalités à remplir.

Ensemble, préservons l'eau, source de vie

La Direction Générale

Fin des assises du 16e forum sur AGOA LES PAYS ÉLIGIBLES DU PROGRAMME FONT DES RECOMMANDATIONS EN 04 POINTS L'APRÈS 2025 DÉJÀ ENVISAGÉ PAR LE RÉSEAU DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Ouvertes le 08 Août dernier à Lomé, les assises du 16e forum sur l'AGO (African Growth and Opportunity Act), ont pris fin hier avec à la clé plusieurs recommandations. Ces dernières qui émanent des ministres du commerce des pays éligibles de l'AGO sont structurées en quatre(04) points et portent sur, les défis et résolutions pour la mise en œuvre de l'AGO ; l'intégration régionale ; l'examen hors cycle des pays éligibles à l'AGO ; des doléances à l'endroit du gouvernement des Etats-Unis.

La rencontre de Lomé aura été une fois encore l'occasion de rappeler aux pays africains les exigences du gouvernement Américains dans le cadre de la mise en œuvre de l'AGO. Les gouvernements, les acteurs du secteur privé et tous ceux qui voudront écouler leurs produits sur le marché américains pourront le faire à condition d'accepter de se soumettre aux exigences dans le cadre de l'élaboration de la loi AGOA, une loi qui permet l'exportation à des taux préférentiels.

A 08 ans de la fin du programme et ce après 17 année de son existence, le Togo, pays hôte de ces 16e assises de l'AGO, pourrait désormais élargir sa présence sur le marché américain avec d'autres produits, tels que le textile, les fruits (l'ananas, mangue) dans le but d'occuper la jeunesse et permettre d'atteindre le but recherché par AGOA, qu'est la réduction de la pauvreté.

A ce jour, le Togo exporte moins de 1% de ses produits dans le cadre du programme AGOA et cela «



Photo de famille

constitue un manque à gagner », selon l'ex ministre Dédé Ahoéfa, présidente du comité d'organisation AGOA 2017.

Par ailleurs, AGOA 2017, à travers le forum ministériel, a donné un avis favorable au réseau des organisations de la société civile, au court de sa réunion technique tenue le mercredi, pour un plan d'action permettant au PME-PMI, d'exporter vers les Etats-Unis, à travers un canevas commun.

Désormais, la société civile et AWEP vont faire un plan d'action, vont demander l'appui des gouvernements nationaux et américain pour un plan d'action effectif sur lequel il y aura des contrôles et aussi une mise à niveau comme les Etats le font...

Lomé a été également l'occasion pour les organisations de société civile d'envisager l'après 2025, année de la fin du programme AGOA, en mettant en place un groupe formel de réflexion.

AGO2017 a eu pour thème principal « les Etats-Unis et l'Afrique, partenariat pour la prospérité à travers le

commerce ».

Désormais, les yeux sont tournés vers les Etats-Unis pour la tenue des 17e assises de l'AGO.

C'est quoi l'AGO ?

La Loi sur la croissance et les possibilités en Afrique (AGO) est une loi sur les échanges des États-Unis, promulguée le 18 mai 2000 en tant que loi publique. Après avoir terminé sa période initiale de validité de 15 ans, la loi AGOA a été prolongée le 29 juin 2015 de 10 ans supplémentaires, jusqu'en 2025. La législation améliore ainsi significativement, l'accès au marché des États-Unis pour les pays d'Afrique subsaharienne (SSA) admissibles comme Togo, depuis le 21 avril 2008. La loi sur l'AGO vise également à promouvoir un plus grand accès aux opportunités entre les investisseurs américains et africains au sud du Sahara. Pour ce faire, et conscient que les frais de droit de douane comptent énormément dans la compétitivité des produits (5 à 35%), la loi sur l'AGO accorde une détaxe complète sur certains

produits en provenance de l'Afrique afin de les rendre plus accessibles et booster par la même occasion l'économie des entreprises africaines.

L'AGO s'appuie sur les programmes commerciaux existants des États-Unis en élargissant les avantages (en franchise) précédemment disponibles uniquement dans le cadre du programme généralisé des préférences (SGP) du pays. L'accès en franchise de droits au marché américain dans le cadre du programme AGOA / SGP combiné s'élève à environ 6 500 lignes tarifaires du produit, y compris les lignes tarifaires ajoutées par la législation AGOA. Les « produits AGOA », récemment ajoutés comprennent des articles tels que l'habillement et les chaussures, le vin, certains composants de véhicules automobiles, une variété de produits agricoles, produits chimiques, d'acier et bien d'autres.

Les produits concernés par le programme AGOA

Un peu plus de 6 500 produits sont concernés par la loi AGOA et ils bénéficient

de traitement hors taxe à leur entrée sur le territoire américain. Il s'agit principalement de deux types de produits :

-les produits agricoles (préparation de cacao, mangue, miel, tapioca, ananas, bananes, et plantain séchées, kola (etc...))

-produits textiles (vêtement, chaussures, etc...)

Les droits d'accès en hors taxe pour l'ensemble de ces produits ne sont pas automatiques. Il requiert le respect d'un certain nombre de conditionnalités. Le Togo pour sa part est éligible à l'envoi de tous ces produits sous la bannière de AGOA.

Comment bénéficier de la loi AGOA ?

L'adhésion au programme AGOA impose le respect de deux éléments essentiels : opérer des réformes économiques et politiques. Plus particulièrement, pour rester bénéficiaire du programme AGOA, les pays éligibles sont invités à promouvoir la bonne gouvernance, l'économie de marché, l'anti-corruption, la protection des droits des travailleurs, la réduction de la pauvreté, la protection des droits de propriété intellectuelle et la création d'un environnement favorable au commerce et à l'investissement. Les pays d'Afrique subsaharienne sont évalués chaque année et l'éligibilité est renouvelée en décembre de chaque année par le Président des USA. En 2017, 38 pays d'Afrique Sub-saharienne étaient éligibles à AGOA et parmi eux, 27 pays sont éligibles aux bénéfices accordés aux produits textiles. La république Centrafricaine est le dernier à rejoindre le programme.

El Hadj Tchaboré & JCB

Combat pour l'Alternance Politique en 2015 **INCOHERENCE, INCOMPÉTENCE, MANQUE DE VISION, JEAN-PIERRE FABRE ET COMPAGNIE ONT ENCORE ÉTALÉ LEUR NULLITÉ EN FACE DU MONDE**

Le Combat pour l'Alternance politique en 2015 appelé CAP2015, un regroupement de six partis politiques de l'opposition était dans les rues de Lomé le jeudi 03 août 2017. L'objectif des premiers responsables, même si l'on tente de ne pas l'avouer publiquement, était bien de faire une démonstration de force en matière de mobilisation. Celle-ci était pour Jean -Pierre Fabre et ses amis un grand défi qu'il fallait relever, non pas seulement pour montrer à l'opinion nationale et internationale que seuls Jean-Pierre Fabre et CAP2015 étaient toujours populaires et que Lomé restait toujours incontestablement leur fief, mais aussi, laver l'affront que leur a infligé l'un des derniers nés dans le paysage politique, le PNP de Tikpi Atchadam. Beaucoup, et c'était on ne peut plus clair, avait remarqué que, seul le Parti National Panafricain(PNP) avait réussi à mobiliser lors de ses meetings de sokodé et d'Agoè, plus de monde que les six partis réunis de CAP2015 dont Jean-Pierre Fabre, l'un des responsables du regroupement se trouve être le chef de file de l'opposition.

Sous tout autre plan, cette marche du 03 août était également un défi pour Fabre et ses amis qui tenaient à montrer au groupe des six, regroupant également six partis



Fabre en train de distribuer les tracts à la veille de la marche du 03 août

politiques de l'opposition, mais qui ont refusé de s'associer à la marche, leur suprématie, leur dire clairement que leur absence à la marche impactait très peu sur la capacité de mobilisation de CAP2015.

Voilà pourquoi, il fallait que coûte que coûte mettre toute l'arsenal de mobilisation en branle. Et la nouvelle stratégie trouvée, c'est ce qu'on n'a vu la veille de la marche, c'est-à-dire le mercredi 02 août où Jean-Pierre Fabre lui-même a fait le tour de certains quartiers de Lomé pour distribuer à mains propres, les tracts appelant les « loméens » à sortir massivement. Il n'avait pas été le seul d'ailleurs à procéder à la distribution des tracts. Brigitte Adjagbo, la responsable de la CDPA, parti membre de CAP2015, mais dont l'assise sur

l'échiquier national depuis le départ du fondateur Léopold Gnininvi, fait toujours débat, a également fait la campagne.

Premier enseignement à tirer de cette démarche. La confiance à bel et bien fut le CAP2015. Sinon qu'est-ce qui peut amener Fabre et Brigitte Adjagbo à se promener dans les ruelles de Lomé pour solliciter la participation des populations à la marche, alors qu'il y avait des gens qui se chargeaient de ce rôle auparavant lorsqu'il y avait les marches ? Les responsables de CAP2015 ce sont rendus compte de la lassitude qu'a engendré leur seul slogan qui découle bien sûr de la stagnation de leurs idées politiques. Puisqu'on le dit, « les mêmes choses produisent toujours les mêmes effets ».

S'agissant de la marche proprement dite, le résultat

n'avait pas été à la hauteur des attentes des organisateurs qui sont en même temps les auteurs. Après que les journaux proches d'eux aient parlé de plusieurs milliers de personnes, le site de l'ANC a tenté de les recadrer en parlant de 10 000 personnes, d'où les corrections survenues subitement le lendemain. Là n'est pas encore le problème.

Ce qu'il faut se demander, c'est comment un regroupement de partis politiques, Six au total, qui considèrent Lomé comme son fief n'a pas pu mobiliser ne serait-ce que 20 000 personnes en dépit de tous les moyens mobilisés, y compris celui qu'on appelle « import/export » (un procédé qui consiste à mettre les bus à la disposition des militants et populations en vue de les motiver à prendre part à un meeting ou à une marche dans l'idée de gonfler le nombre) ? Un procédé dont se sert le parti au pouvoir, mais qui faisait objet de critiques de la part de l'ANC et CAP2015 qui ne manquaient pas de moquerie à l'endroit de son adversaire politique.

La marche de jeudi même si les auteurs et organisateurs refusent de l'admettre est un échec et sous d'autres cieux, devrait permettre aux responsables de revoir leur stratégie. Car, comme le dit un observateur avisé « si, sur plus d'un million

d'habitants à Lomé (fief historique de l'opposition), 6 partis politiques se disant les plus populaires n'arrivent pas à mobiliser 20,000 personnes et sont obligés de faire recours à l'import/export, alors là, il y a un sérieux problème de popularité et de leadership à la tête de l'opposition!!! ».

En tout état de cause, il est clair que depuis quelques temps, les arguments avancés par le chef de file de l'opposition et ses tentacules de partis politiques ne passent plus devant les populations.

Certes le pays n'est pas ce qu'on attend et il faut encore plus d'efforts de la part des gouvernants, mais le pays ne vas pas si mal que certains tentent de le présenter. Sinon, si le Togo allait si mal comme le prétendent Fabre et ses amis, pourquoi alors les populations refusent de les suivre ?

Pour cet observateur de la scène politique togolaise, qui a préféré garder l'anonymat, « les togolais ont fini par comprendre que Jean-Pierre Fabre et ses amis mentent plus qu'ils n'en disent la vérité et utilisent plutôt la terreur pour jouer sur la psychologie des togolais. En outre, ils sont incompétents, incohérents, incapables et manquent de vision politique ».

LM

Paradoxe! Après avoir décrié la commission de réflexion sur les réformes **JEAN-PIERRE FABRE APPELLE SES MILITANTS À ALLER DIRE LEURS EXIGENCES À LA COMMISSION D'AWA NANA**

Depuis quelques jours, la commission chargée de réfléchir sur les réformes politiques à mener au Togo est à pieds d'œuvre. Plusieurs rencontres sont organisées à cet effet en vue de recueillir les avis des uns et des autres pour un travail inclusif et réussi.

Mais paradoxe ! Alors qu'il avait décrié la commission, le leader de l'ANC, Jean-Pierre Fabre a appelé ses militants à répondre présents à l'appelle d'Awa Nana et sa suite,

pour, dit-il, « exprimer les exigences du parti ». C'est un message sous forme d'appel que Fabre lui-même a lancé et qui est rapporté par plusieurs sites d'information dont le www.togobreakingnews.info.

« Habitant (e)s de la Kozah, rendez-vous massivement au Palais des Congrès de Kara, ce lundi 7 août à 9:00 pour exprimer à la commission Awa Nana-Daboya sur les réformes nos exigences... », c'est le message de Jean-Pierre Fabre.

L'ANC demande à la population de la Kozah d'aller à la rencontre de la Commission de réflexion sur les réformes pour lui dire qu'elle veut la limitation du mandat présidentiels à 2 sans clause particulière, les élections locales, la mise en application et le respect de l'art 145 de la constitution, portant déclaration des biens et avoirs, la relecture de la loi portant création des communes et la mise en œuvre des réformes politiques prévues par l'APG.

Ces appels du premier responsable de l'ANC ressemblent plus à de la comédie. Et il n'en n'est pas à son premier lorsqu'il faut se prononcer sur les initiatives mises en place afin de favoriser le vivre ensemble, la réconciliation et la marche du pays vers un Etat de droit et l'instauration de la démocratie.

L'on se rappelle de la mise en place de la CVJR (Commission -vérité-justice et réconciliation) dirigée par Monseigneur Barrigah. De même que la commission de réflexion sur

(Suite à la page 6)

Le Messenger

Lu sur le net !

LE COUPLE PRÉVOIT SON SUICIDE, LA FEMME LAISSE LE MARI MOURIR ET APPELLE LES POMPIERS

Un homme a été retrouvé mort dans le congélateur de sa maison, à Sigean dans l'Aude. C'est son épouse qui a donné l'alerte. La piste du suicide est avancée. La femme pourrait avoir nourri le même projet.

Il était aux environs de 21 heures, lundi soir, lorsque les pompiers de Sigean, dans l'Aude, reçoivent l'appel désespéré d'une femme d'une quarantaine d'années qui leur dit : «Venez vite ! Mon mari ne respire plus. Il est mort». Ses explications sont un peu confuses mais les pompiers comprennent à sa voix que la situation semble grave.

Ils se rendent aussitôt au domicile du couple. La dame qui les a appelés les accueille sur le pas de la porte. Très affaiblie, elle semble dans un état second. Elle les conduit alors dans la cuisine où elle montre du doigt le... congélateur.. «On s'est approché. Il était ouvert, relate un pompier. On a regardé à l'intérieur et là, on a eu un choc. On n'en croyait pas nos yeux. Le mari était allongé à l'intérieur. Il était mort, bel et bien froid !».

L'épouse, dans un état proche du malaise, ne parvient pas à répondre à leurs questions. Elle est alors évacuée sur l'hôpital de Narbonne où les médecins diagnostiquent qu'elle est en hypothermie.

L'épouse pourrait être mise en examen

Quelques minutes plus tard, les gendarmes sont prévenus de cette affaire pour le moins étrange. Envisageant plusieurs hypothèses, dont celle criminelle, ces derniers bouclent la rue et établissent un périmètre de sécurité pour permettre la recherche de traces et d'indices par leurs techniciens en investigation criminelle.

Rapidement, leurs investigations les confortent dans l'idée qu'ils ont affaire à un suicide, d'autant qu'ils retrouvent une lettre dans laquelle les époux font état de leur volonté d'en finir avec la vie.

Le couple résidait dans la commune depuis 4 à 5 mois et était connu des services judiciaires, car leur enfant avait été placé.

Le parquet de Narbonne a bien confirmé la thèse du suicide pour le mari.

Des éléments attesteraient que sa femme pourrait également avoir eu le projet d'attenter à ses jours. De quelle façon ? Les enquêteurs l'apprendront certainement lorsque son état lui permettra d'être auditionnée (lire encadré).

En attendant, elle pourrait être mise en examen pour «non-assistance à personne en danger, car elle savait que son mari allait mourir», a expliqué le vice-procureur de la République. Une autopsie a été ordonnée pour déterminer les causes précises de la mort de ce jeune père de famille.

Un scénario élaboré à deux

Les enquêteurs semblent privilégier l'hypothèse selon laquelle les époux auraient choisi de se donner tous les deux la mort. Reste à savoir, cependant, pourquoi le mari a été retrouvé dans le congélateur. S'est-il lui-même installé dedans pour mourir par hypothermie ? Une personne l'y a-t-elle mis après son décès ?

HISTOIRES DROLES

Dans le cadre de fouilles dans le sous-sol russe jusqu'à 100m de profondeur, les scientifiques russes ont trouvé des vestiges de fil de cuivre qui dataient d'environ 1000 ans.

Les Russes en ont conclu que leurs ancêtres disposaient déjà il y a 1000 ans d'un réseau de fil de cuivre.

Les Américains, pour faire bonne mesure, ont également procédé à des fouilles dans leur sous-sol jusqu'à une profondeur de 200m.

Ils y ont trouvé des restes de fibre de verre.

Il s'est avéré qu'elles avaient environ 2000 ans.

Les Américains en ont conclu que leurs ancêtres disposaient déjà il y a 2000 ans d'un réseau de fibre de verre numérique. Et cela, 1000 ans avant les Russes!

Une semaine plus tard, en Belgique on a publié le communiqué suivant :

"Suite à des fouilles dans le sous-sol belge jusqu'à une profondeur de 5000m les scientifiques belges n'ont rien trouvé du tout. Ils en concluent que les Anciens Belges disposaient déjà il y a 5000 ans d'un réseau Wifi.

Méditons ... !

Pour beaucoup de psychologues, être « humain » signifie toujours : « se mettre en route vers un en avant » « pointer vers un au-delà de soi ». Pour nous, cet au-delà de soin c'est l'autre, les autres, l'humanité, le monde en construction, et pour le croyant, Dieu. En effet, la vie ne s'arrête pas à nous-mêmes. Elle est force d'expression, d'union de création ; si nous tentons de la retenir, elle meurt et nous fait mourir. Ainsi le grain n'a de sens que pour l'épi, et l'épi que pour la graine, la farine et le pain. Si l'un et l'autre refusent de donner leurs

fruits, ils pourrissent et se détruisent. Mais ni le grain, ni l'épi, ne choisissent entre leur vie à transmettre, ou la mort, tandis que l'homme décide librement de son destin : garder la vie et la perdre, ou la donner et la trouver. Aucun d'entre nous ne peut vivre pleinement s'il ne tente de donner la vie qu'il a reçue, intégrée, développée. C'est-à-dire servir ses frères en les aimant, puisque aimer c'est toujours donner sa vie.

Michel QUOIST

PHARMACIES DE GARDE DU 07/08/17 AU 14/08/17

BEL AIR Non loin de RAMCO et de l'hôtel Palm Beach 22 21 03 21

AKOFA Av. Maman N'Danida Amoutivé 22 21 00 97

SANTÉ Près de NOPATO 22 21 58 41

OCAM Rue de l'ENTENTE 22 21 62 05

DES APÔTRES Akidessewa face ETOCOTRAN 22 27 11 98

KPEHENOU Bd Houphouët-Boigny 22 21 32 24

ADJOLOLO 58,rue Franz Joseph STRAUSS 22 21 05 13

MAIRIE Face mairie 22 21 26 39

GBOSSIMÉ Face marché Gbossimé 22 22 50 50

SOURCE DE VIE Face collège protestant 22 22 45 71

PAIX Résidence du Bénin 22 26 40 91

PROVIDENCE Bd Jean-Paul II 22 26 66 48

AÉROPORT Route de l'aéroport SITO 22 26 21 22

HÉDZRANAWÉ Marché Hédzranawé 22 26 49 61

St PIERRE Sagboville Hédzranawé Bd Haho 22 36 19 73

MAWULE Bè kpota(ancien pharmacie du rond point Gakpoto) 22 27 11 21

PHARMACIE 2000 Bè kpota près du marché Dzifa 22 70 01 69

BÉTHEL Route d'Adidogomé 22 25 23 70

DES ÉCOLES Face lycée technique d'Adidogomé et près du CEG, route de kpalimé 22 51 75 75

HOSANNA Carrefour sagbado- adidogomé. Axe Sémékonawo 22 5150 49

DJIDJOLE Djidjole 22 25 65 12

VERTE Face école du Parti Klikamé 22 25 03 26

NOTRE DAME DE LOURDES Quartier Agoè Anomé,non loin du lycée d'Agoè 22 44 01 01

DIEUDONNÉ Route de Léo 2000 non loin de FUCEC Agoè Téléssou 23 38 07 44

OSSAN Ets la limousine, carrefour Avédji 23 38 44 25

LA GRÂCE Près de l auberge Sahara,avant la station SUN AGIP Agoè 22 25 91 65

TAKOE Avant la station CAP ESSO de Zongo (côté opposé) 22 34 03 42

VITAS Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest 22 25 63 43

SATIS Près du CEG Kishigan à Agoè logopé sur le Bd de la CEDEAO 22 50 30 55

VERSEAU Près maison bateau Baguida 22 27 34 53

HYGEA Face Lycée Publique de Baguida sur la route d'Afanoukopé (Baguida) 22 27 36 36

PROCESSUS DE TRANSFORMATION DU GROUPE TOGO TELECOM « La mauvaise foi de Mme Cina Lawson en six (6) points » RETOUR SUR UN PROCESSUS BIAISÉ

Depuis quelques jours, l'information qui fait la une des médias reste le processus de transformation du groupe togotélécom. Point n'est besoin de revenir ici sur la magie avec laquelle la ministre de l'Economie numérique a fait parachuté le nom « Togocom » pour remplacer le groupe Togotélécom alors que l'identité de ce dernier ne faisait plus objet de débat d'autant plus qu'elle avait été validée. Mais il est ici le lieu de juger de la sincérité ou de la mauvaise foi de Mme Cina LAWSON, ministre de l'Economie numérique à l'aune de ses déclarations puis de ses pratiques. Elle qui a acquis l'art de la manipulation, au bénéfice du « clan familial », elle dont les déclarations sont en constantes contradictions et incohérences avec ses visions sur le secteur des télécommunications.

D'abord, au lancement du programme de transformation le 13 mars 2015, elle rassurait le personnel des 2 entités (Togo cellulaire et Togo Télécom) sur la base des projections financières et recettes d'ici 2021, que l'ouverture à la concurrence sur l'Infrastructure ne se fera pas avant 2019. Mais au fil du temps, l'on se rend compte d'un certain nombre de supercheries pour abuser de l'Etat togolais et ruser le peuple togolais tout entier. Tenez !

Vint ensuite la restitution des travaux en Avril 2016 à



La Ministre Cina Lawson des Postes et de l'économie numérique

la même assemblée devant laquelle tous les schémas ont été adoptés en Trois (03) directions générales (Infrastructures, Services, Installation & Maintenance) coiffées par un Groupe soit « Holding Groupe TOGO TELECOM » accompagnée de « Togo Telecom Services » « Togo Telecom Installation & Maintenance » puis « Togo Telecom Infrastructures » ; Présentation et adoption dans la foulée desdits résultats aux Conseils d'Administration puis de Surveillance des deux (02) entités ; puis Présentation des résultats par Mme la Ministre en Conseil des Ministres le 08 novembre 2016 qui adopte et demande à Mme la Ministre la poursuite heureuse du programme sur la base des

résultats communiqués puis adoptés en sa session ; Une question saute ici. Pourquoi avoir attendu pratiquement sept (07) mois ? A partir de là commence la supercherie de Mme Cina LAWSON.

On n'en était là, et le 06 juin 2017 en Conseil des Ministres, sous le fallacieux prétexte du coût de l'Internet et de la qualité de service (laquelle s'est considérablement améliorée depuis 2015), la ministre accorde 2 licences FAI à ses suppôts (GVA et TEOLIS S.A.) contrairement à sa déclaration du 13 mars 2015 ;

Le 09 juin 2017, la ministre Cina Lawson déclare devant le parlement que les installations sont vétustes.

Or trois semaines plus tôt, le Chef de l'Etat a inauguré avec elle à ses côtés, le e-gouvernement et la fibre optique. Et quelques mois plus tôt tous les togolais ont vu dans les rues le vaste chantier de relooking du cœur réseau et du renforcement de la connexion réalisés par Togotelecom à cout de milliards dans l'optique du sommet de l'UA sur la sécurité maritime qu'a abrité Lomé en octobre 2016.

Et puis le 13 juillet 2017, comme pour tout parachever et prouver sa détermination, elle fait adopter encore en Conseil des Ministres une dénomination « TOGOCOM » à la Holding et le reste on le sait. A partir de là, elle a

affiché clairement ses intentions et prétentions. Au sein du public, ce sont des interrogations sans cesse. Au niveau des travailleurs et salariés du Groupe TOGOTELECOM l'on se pose la question de savoir si c'est du même processus ayant abouti au Groupe TOGO TELECOM ou d'un autre projet tout simplement.

En fond, on se demande pourquoi on peut en marge de ce qui a déjà fait consensus et adhésion jusqu'au plus haut niveau de l'Etat, aujourd'hui entreprendre une voie au sens contraire juste pour fragiliser le Groupe, détruire les solides acquis, ceci, à travers une machination portée essentiellement par un nom machin, tiré de n'importe où ?

Or, à côté de Togo cellulaire dont la solide santé a permis à la Ministre de faire passer tous ces cabinets nébuleux à cout de dizaines de millions, Togo télécom a presque fini sa remontée de pente entamée depuis trois (3) ans avec la nouvelle équipe dirigeante. Entre temps, la dette laissée par l'ancienne équipe et qui cumulait à près de 200 milliards, a été épongée à plus de 65%.

On se demande donc pourquoi le Chef de l'Etat se tait jusqu'à ce jour sur autant d'anomalies que la presse met en lumière depuis plus de trois semaines.

LM

Paradoxe / Après avoir décrié la commission de réflexion sur les réformes (Suite) JEAN-PIERRE FABRE APPELLE SES MILITANTS À ALLER DIRE LEURS EXIGENCES À LA COMMISSION D'AWA NANA

les réformes, la CVJR avait été décriée et ceux qui l'a compose traité de tous les noms d'oiseaux, c'est de la même manière que Fabre et compagnie ont traité la commission de réflexion sur les réformes. Mais que n'a-t-on pas vue et entendue. Ce sont les conclusions de la commission de la CVJR qui ont toujours servi d'arguments dans le combat que mènent l'ANC et ses partis

satellites. Que dire du HCRRUN (Haut Commissariat à la Réconciliation et aux Renforcements de l'Unité Nationale), qui n'a pas encore fini son travail, mais qui est décrié et traité de tout par Fabre et ses amis.

Ce fut également le cas lorsqu'il s'était agit de voter la loi sur les manifestations, loi appelée communément « loi Bodjona ». Jean-Pierre Fabre et ses acolytes

s'étaient catégoriquement opposés estimant que c'était une entrave à la liberté d'expression. Ils ont même boycotté le vote de ladite loi. Mais depuis que cette loi a été promulguée, ils en jouissent pleinement sans demi-mesure. Des exemples sont légions et démontrent à suffisance que Fabre et ses amis veulent une chose et son contraire. Et dans ces conditions, comment les

populations peuvent-elle les prendre au sérieux. Si depuis, ils évoluent d'échec en échec, c'est justement de pareils comportements qui sont sans nul doute à la base.

Plusieurs chancelleries ont d'ailleurs reconnu cette inconstance de Fabre qui fait qu'il serait difficile de le prendre au sérieux dans ce qu'il fait.

LM

Johnson Kueku-Banka, DG CETEF

« Donner de la visibilité aux produits togolais et accompagner le gouvernement vers plus de numérique »

La Foire « MADE IN TOGO » couplée aux « Rencontres nationales du numérique et des objets connectés », démarre le 28 juillet dernier à Lomé se poursuit 11 août prochain. Dans le cadre de cette foire qui valorise les produits locaux, notre confrère du site d'information Republiquetogolaise.com a approché le Directeur Général du Centre Togoais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF-Lomé), centre qui organise ledit événement, M. Johnson Kueku-Banka. Ce dernier a, dans l'entretien confié sur les innovations auxquelles doivent s'attendre les visiteurs cette année. Lisez !

Republique Togolaise : Monsieur Le Directeur, la Foire MADE IN TOGO (FMIT) qui démarre ce vendredi, a été prolongée jusqu'au 11 août alors qu'initialement elle devait s'achever le 07 août. Qu'est-ce qui a motivé cette décision ?

Johnson Kueku-Banka : Merci à Republiquetogolaise.com de nous offrir l'opportunité de parler des foires en particulier de la Foire Made In Togo qui s'ouvre ce vendredi. En principe, elle est prévue du 28 juillet au 07 août, mais vous n'êtes pas sans savoir que notre capitale (Lomé) abritera le Forum AGOA édition 2017 et verra la présence de participants

venus de 38 pays. Une décision gouvernementale a donc été prise, notamment par le Ministère du Commerce, de proroger cette foire pour permettre à ces invités de pouvoir la visiter. Les 09 et 10 août, des visites seront spécialement organisées à cet effet. Ils seront dans l'enceinte du CETEF pour découvrir ce que nous faisons de mieux au Togo dans le domaine de la transformation.

RT : La FMIT est à sa deuxième édition et se positionne déjà comme la vitrine par excellence des produits togolais notamment ceux issus de la transformation. A quoi vous attribuez ce rapide succès ?

J K-B : Nous estimons que cette vitrine devait naître. Il y a beaucoup de nos jeunes compatriotes qui ont fait des écoles supérieures et qui ont compris très vite qu'ils devaient eux-mêmes se prendre en charge en se lançant dans l'entrepreneuriat dans le domaine de la transformation. Il leur manquait un canal par le biais duquel se donner de la visibilité et se promouvoir. Bien que présents à la Foire Internationale de Lomé (FIL) qui est une très grande manifestation avec plus de 1000 exposants, ces jeunes malgré la qualité de leurs produits, se retrouvaient confondus dans la masse. Ça, nous l'avons vite

compris, d'où la création de la Foire MADE IN TOGO. Cela a pris tout de suite car les exposants, quelques centaines, donnent plus de visibilité à leurs produits et les visiteurs ont le temps de mieux découvrir les produits et de poser des questions. Les chiffres en témoignent, nous sommes passés de 90 exposants lors de la 1ère édition à 149 cette année. La surface a quant à elle quasi doublé passant de 750 m² à 1400 m².

RT : Cette 2ème édition de la FMIT sera couplée aux « Rencontres nationales du Numérique et des Objets connectés ». Une part belle est faite aux TIC cette année au CETEF. Pourquoi ce choix du numérique ?

J K-B : Cette année, c'est l'année du Numérique à la Foire de Lomé. Nous avons comme thème « Le Numérique au service des affaires ». Nous nous sommes dits qu'il fallait réserver un espace aux nationaux qui sont dans le domaine du numérique, des jeunes développeurs d'applications. C'est ce qui explique que les deux événements soient conjointement organisés. Aujourd'hui, nous considérons le numérique comme un facteur de production, il occupe une place prépondérante dans notre quotidien et il n'est pas question que nous soyons à la traîne au Togo.

Aussi, le gouvernement a récemment pris un certain nombre de textes de loi et mené des actions pour que nous puissions entrer de plain-pied dans l'ère du numérique et ceci à tous les niveaux. Nous sommes une émanation du gouvernement et nous nous devons d'accompagner cette révolution.

RT : Monsieur le Directeur, le Numérique est à l'honneur cette année lors des différentes foires, les visiteurs doivent donc s'attendre à être automatiquement connectés dès qu'ils mettent le pied sur le site du CETEF.

J K-B : Vous avez parfaitement raison. Nous voulons commencer avec l'entrée à la Foire. Nous avons travaillé avec des sociétés de télécommunications et une banque pour faciliter l'accès par le biais des billets virtuels qui peuvent être téléchargés depuis la maison ou même à l'entrée pour éviter une longue attente. Nous voulons que le numérique soit utilisé à tous les niveaux. Durant la foire, nous sollicitons les banques pour faire en sorte que tous ceux qui seront sur le site puisse se servir du numérique au niveau des achats et autres transactions...

Source : republiquetogolaise.com

COMITE NATIONAL MISS TOGO

no limit

MISS TOGO 2017

Finale

26 AOÛT - 21H - PALAIS DES CONGRÈS

5 000 F - 10 000 F Résa : 15 000 F

au 99 69 88 98

Miss Togo 2017

Qui sera la plus belle fleur cette année ?

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) | moovtogoofficiel | moovtgoofficiel | moovtogoofficiel



www.annuairestogo.tg



Nous sommes l'outil qu'il vous manque.



Renforcez votre visibilité



Augmentez votre impact

Powered by
DBH Software